

UN NOVEMBRE POLICIER

Tarnac, Marcjac (Gers), Villiers-le-bel, les opérations commandos de la police en France acquièrent une visibilité inédite. Quelques éléments de réflexion.

La montée en puissance des opérations policières en France a acquis en novembre dernier une visibilité inédite. De l’invaison de Tarnac le 11, en passant par la descente dans le collège de Marcjac (voir notre encadré) le 19, et l’arrestation musclée de l’ex-rédacteur de Libération Vittorio de Philipps le 28, on croirait à une campagne de pub. Trois évènements dans un temps très court et dont la couverture médiatique exceptionnelle a suscité un large émoi dans l’opinion publique. Les fêtes de noël sont passées, on oublie un peu, l’actualité passe à autre chose... C’est justement maintenant qu’il s’agit d’approfondir une réflexion sur ces opérations. Voici quelques éléments.

“zone de non- droit” désigne les lieux où il est difficile pour l’Etat de maintenir un contrôle aussi total que celui qu’il impose dans les centres-villes.

Michèle Alliot-Marie désigne le plateau de Millevaches comme un « endroit où il est très difficile à la police de mener des inquisitions ». La procureur de Gers rappelle le jeudi 20 novembre dans la Dépêche du Midi que « les établissements scolaires ne sont pas des zones de non-droit ». Cette appellation, jadis accolée aux banlieues ou aux quartiers populaires, est aujourd’hui étendue aux établissements scolaires et aux campagnes reculées. Ce n’est pas que la justice y soit impuissante, ni que la police ne puisse y pénétrer, “zone de non-droit” veut dire bien autre chose, “zone de non-droit” désigne les lieux où il est difficile pour l’Etat de maintenir un contrôle aussi total que celui qu’il impose dans les centres-villes. Soit que le coût financier ou politique soit trop élevé, soit que les habitants y témoignent une trop grande hostilité. Bref, ces zones sont des espaces où subsistent des interstices, des failles, où une brebis peut perdre ses bagues et finir dans le congélateur d’un voisin, où les cigarettes se vendent à prix détaxés, où des amis peuvent discuter



sans l’œil inquisiteur d’une caméra de surveillance braqué sur eux. Des espaces potentiellement différents donc, qu’il va s’agir de maîtriser malgré tout.

dont la communication a été orchestrée sur une opération coup de poing [...] Démonstration de force démesurée et présence des médias dès les premières heures. Même volonté de la police de diaboliser, de construire du coupable ».

Ces coups de filets sont la base d’une forme de maintien de l’ordre.

Ces opérations cherchent un soutien dans le milieu où elles interviennent.

Sur le modèle du célèbre « nous allons vous débarrasser de cette racaille » lancé par N. Sarkozy à une homnête ménagère au balcon, ces opérations, malgré leur caractère invasif, cherchent un soutien dans le milieu où elles interviennent. On apprend dans Le Monde du 5 décembre que c’est le chef d’établissement de Marcjac qui est demandeur de la « descente » dans son collège. Que dans le département du Gers ces contrôles s’inscrivent dans le cadre d’un partenariat entre l’Education Nationale et le Ministère de la Justice. A Villiers-le-bel, la distribution massive d’appels à la délation contre rétribution aurait permis l’interpellation d’une quarantaine de personnes dont deux sont présentées comme les « meneurs ». Inversement,

(depuis l’arrivée de MAM au ministère de l’intérieur). La rapidité de la mise en branle de « l’opération Taïga » et l’absence quasi totale d’éléments matériels au dossier, même après les perquisitions et les interrogatoires croisés, dévoile très vite à qui n’est pas occupé à hurler avec les loups, la grossièreté du montage policier. Il aura pourtant été fait de sévères efforts d’assainissement de cette histoire un peu fâdasse, un « groupuscule en rupture de ban et s’adonnant à la clandestinité », un « chef incontesté », son « bras droit », ses « lieutenants », des « relations amicales » menagées dans le village par « pure stratégie ». Mais rien n’y fait les gens croient définitivement et heureusement plus à ce qu’ils vivent qu’à ce qu’ils voient à la télé ».

Une fois répondu pour chacun à la question de sa participation ou non aux « actes de dégradation » sur les caténaires de la SNCF, reste cette immense gloubi-bounga qu’est l’accusation d’« association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste ». C’est d’ailleurs le seul chef d’accusation qui pèse sur la plupart des inculpés dont moi-même. Ces chefs d’inculpation repose sur un faisceau d’informations et d’hypothèses disjointes, réunies par les services de renseignement, mais que seule une prose policière pour le moins imaginative permet d’articuler entre eux d’une manière aussi unilatérale. Les liens d’amitié, politiques chacun à leur manière, deviennent sans l’ombre d’un doute des affiliations organisationnelles voire hiérarchiques. On fait d’une série de rencontres, de la participation de quelques-uns à des manifestations, de la présence de certains autres relevée au cours des mouvements sociaux qui ont émaillés les dernières années, les pré-sages de la raison d’être strictement ‘politique’ (au sens le plus classique et plat du terme) d’un « groupe » identifiable et isolable comme « cellule » (cancéreuse ?). Cela est une contre-vérité absolue et détermine un certain nombre de contre-sens vis-à-vis de ce dont nous avons été diversement porteurs au fil des années. Le délit d’« association » permet d’englober d’un seul coup l’entière de l’existence des personnes visées et tout peut y devenir un élément à charge : lectures, langues parlées, savoir-faire, relations à l’étranger, mobilité, absence de téléphone portable, rupture avec son ‘plan de carrière’ où avec son extraction sociale, vie amoureuse et j’en passe. L’utilisation de ces outils ‘antiterroristes’ n’est finalement rien d’autre que l’indice de agressivité propre à tout pouvoir qui se sait de toutes parts menacé. Il ne s’agit pas tant de s’en indigner. Il s’agit en tout cas de ne pas, ou plus, être dupe de cette opération de police politique. Elle n’est que la tentative, des tenants du pouvoir, de communiquer au “corps social” leur propre



paranoïa qui, elle, n’est peut-être pas totalement sans fondement.

On parle beaucoup autour de cette affaire de l’essai intitulé « l’insurrection qui vient » et tout le monde y va de son hypothèse pour dire QUL est derrière cette signature qu’est le « comité invisible ». Cette question n’est intéressante que d’un point de vue strictement policier. Le choix éditorial d’anonymat qui a été fait doit être entendu, à mon avis, non comme une particulière paranoïa des auteurs (même si elle se trouverait aujourd’hui cent fois justifiée) mais par l’attachement à une parole essentiellement collective. Non pas la parole d’un collectif d’auteurs qu’on pourrait dénombrer, mais une parole qui s’est forgée dans les aléas d’un mouvement où la pensée ne saurait plus être attribuée à tel ou tel en tant qu’auteur. Ce livre suscite beaucoup de désaccords, voire de réprobation y compris parmi nous qui avons pourtant fait l’effort de le lire et le comprendre. Il me semble que c’est l’objet même de l’écriture politique, mettre ce qui demande à être débattu au centre, le rendre incontournable, quitte à être cru et sans nuance.

Tous ceux qui, par ailleurs, prétendent savoir QUL est l’auteur de ce livre mentent purement et simplement ou prennent leurs hypothèses pour la réalité.

Les « lectures » récentes de ce livre, notamment celle de la police et de quelques criminologues de salon posent à beaucoup la question de la « radicalité ». Cette « radicalité » nous est renvoyée à nous comme trait d’identité, voire comme chef d’inculpation qui ne dit pas son nom. Je ne me sens pas particulièrement radical, au sens d’être prêt à

accorder les constats, les pensées et les actes (ce que plus personne ne fait malheureusement et depuis longtemps). Par contre la situation est radicale et l’est de plus en plus. Elle détermine des mouvements de radicalisation diffus, qui ne doivent rien à quelque groupuscule que ce soit. Chaque jour dans mon activité d’épiciier notamment ou quand je sers au bistrot, ou bien encore quand j’étais en prison, je discute, j’écoute ce que se dit, se pense, se ressent, et je me sens parfois bien modéré face à la colère qui monte un peu partout. Ce gouvernement a sans doute raison d’avoir peur que la situation sociale ne lui échappe, mais nous ne servirons pas sa campagne de terreur préventive, car le vent tourne déjà. Il vient de Méditerranée.

Il y a aurait encore beaucoup de choses à dire, de doutes à lever, de manipulations à déjouer, mais tout ça ne fait que commencer. Ainsi ma position est complètement en phase avec celle des comités de soutien qui fleurissent un peu partout : abandon des charges d’« entreprise terroriste » et d’« association de malfaiteurs », libération immédiate de Julien et Yildune et de tous ceux et celles qui sont incarcérées à ce titre, pour commencer...

Puis bien sûr viendra le moment où on devra bien nous rendre des comptes pour le préjudice énorme qu’on nous a fait subir, à nous, à Tarnac, mais aussi pour ce qui n’est qu’une provocation supplémentaire à l’encontre de tout ce qui ne se résigne pas au désastre en cours.

Benjamin, épiciier à Tarnac.

LETTRE OUVERTE À TOUS CEUX QUI SOUTIENNENT LES INGULPÉS DU 11 NOVEMBRE

Salut à tous,

C'est après trois semaines de décompression et un temps de réflexion, de lecture intensive de tout ce qui s'est dit sur cette affaire pendant que nous étions au trou, que j'entame l'écriture de cette lettre. Je suis sorti de Fresnes voilà un peu plus de trois semaines maintenant, un peu déboussolé, je ne m'attendais plus à être libéré aussi vite devant ce qui semblait être un traquenard si bien orchestré. Retrouver l'air du dehors et l'horizon du monde ont bien sûr été un grand soulagement, on s'habitue si vite à voir son existence bornée par des murs et des grilles, qu'il semble que ça fait des siècles quand bien même ça ne fait au fond que 2 ou 3 semaines. Je remercie bien sûr du fond du cœur tous ceux qui se sont démenés pour nous sortir de là. Je suis sûr que malgré tout l'arbitraire qui entoure les décisions de justice, cette pression nourrie par les comités, les parents, amis et tous ceux qui ont senti à raison que cette affaire les concernait au plus près a eu un effet conséquent. J'aurais aimé pouvoir le faire d'une seule voix avec mes camarades co-ingulpés mais comme vous le savez il nous est interdit de rentrer en contact d'une quelconque manière sous peine notamment de retourner en prison.

Mais je suis hanté d'une certitude : cette libération relève d'une « chance » inespérée, chance qui remonte à loin, celle d'une part d'être né blanc, d'avoir eu l'opportunité d'être diplômé, d'avoir des parents et des amis issus de cercles « privilégiés » dont la mobilisation a sans nul doute plus de chance d'être entendue que si j'étais né ailleurs et dans un autre milieu. Je suis hanté bien sûr par le fait que deux de mes amis et camarades soient toujours incarcérés pour des motifs aussi rocambolesques, mais aussi par la pensée que des centaines d'autres personnes croisées notamment au cours de ma courte détention n'ont jamais eu cette « chance » pour cause. Les prisons françaises ont englobé au cours des dernières années toute une frange de la jeunesse de ce pays, cette frange jugée inassimilable, sans cesse harcelée, toujours « déjà condamnée » et qui refuse toujours de rentrer dans les rangs étouffants de cette société. Un fait saute aux yeux quand on fréquente les cours de prison, une très claire majorité de détenus est composée par des jeunes des quartiers populaires, dont certains ont été abîmés aux séjours en prison. On remarque aussi le nombre effrayant de personnes détenues, pour

des périodes souvent très longues, sous le régime de la détention provisoire, régime dit « exceptionnel », 6 mois, 9 mois, 1 an, 2 ans, 3 ans, sans procès et bien souvent sans preuve tangible. C'est qu'il est sans doute plus compliqué d'avoir des témoignages de moralité, des garanties de représentation recevables quand on vient de Villiers-le-Bel, Aubervilliers ou Bagneux, quand vos parents sont considérés comme étrangers, qu'ils ne maîtrisent pas la langue des magistrats et des media ou quand ils ne justifient pas d'une activité professionnelle stable et surtout reconnue.

Pas de misérabilisme toutefois, la solidarité se forge aussi derrière les murs des prisons, la politique pénale de ce gouvernement est en train de fabriquer une bombe à retardement. Plus on bourra jusqu'à la gueule les géôles de ce pays, plus des destins vont s'y croiser et dresser des ponts entre tous ces milieux si savamment séparés à l'extérieur. Le rapprochement entre les traitements politiques, policiers et médiatiques (cette triade tend à devenir une expression consacrée, peut-être faudrait-il penser à la fusionner officiellement !), de l'affaire de Tarnac et celle de Villiers-Le-Bel ! l'année dernière est pertinente à plus d'un titre...

Novembre 2005, CPE, élection présidentielle, Villiers-le-Bel, LRU, ... deux parties de la jeunesse que tout à priori oppose, nous rissons conjointement la paranoïa du pouvoir. La réponse ne se fait pas attendre et prend les mêmes traits : lutte contre le « régime des bandes » dans les quartiers, fabrication de toute pièce d'une « mouvance anarcho-autonomie », de « groupuscules d'ultra-gauche », comme repousseurs à la révolte diffuse qui essaime au fil des mouvements de la jeunesse étudiante ou préaire. Dans les deux cas, une politique de communication de longue haleine pour dessiner les contours d'un « l'ennemi intérieur », qui débouche bruyamment sur des opérations coup de poing sur-médiatisées. Démonstrations de force démesurées, carées médiatiques, embastillements purs et simples. Faut-il le rappeler, outre les inculpés et incarcérés multiples de novembre 2005, cinq personnes sont toujours incarcérées après le coup de filet de Villiers-le-Bel et attendent un procès qui ne vient pas, faute de preuves. Aujourd'hui c'est notre tour, mais la chasse aux pré-insurrectionnels » est ouverte depuis un an, six personnes au moins ont déjà été interpellées et entendues devant les juridictions anti-terroristes depuis décem-

brun dans l'affaire de Tarnac, le camouflet infligé par la population du plateau qui soutient mordicus des inculpés que l'on tente de diaboliser, bat en brèche la construction policière. Laquelle ne dispose plus, pour éviter le naufrage, que d'un témoignage sous X des plus farfelus.

Des opérations pour l'exemple! «De la bonne insécurité»

Si la plupart de ces opérations font chou blanc : pas de drogue dans les poches des collégiens, aucune preuve compromettant à Tarnac, ni explosif, ni ADN... et de vagues présomptions pour les habitants de Villiers, le dispositif est pourtant opérant. Comme le dit la Procureur de la République d'Auch : « les élèves ont peur de ces contrôles ; ça crée de la bonne insécurité, satisfaisante en matière de prévention. »

Ces « frappes préventives » ont valeur de dissuasion. Des opérations pour l'exemple ! Il n'y a qu'à voir comment, dans les jours qui ont suivi le 11 novembre, tout le monde parlait de Tarnac au passé. La force de ces opérations est avant tout dans leur capacité de persuasion.

Dans un deuxième temps, le message reste : si vous ne marchez pas droit, 150 policiers encagoulés risquent de se pointer à votre porte au petit jour. De ce point de vue nous appelons toutes et tous, en particulier la jeunesse, à refuser de se laisser terroriser.



Opération coup de poing à Villers-le-Bel

Le 25 novembre 2007, à Villiers-le-Bel, une collision entre une mini-moto et une voiture de police cause la mort de deux adolescents de 15 et 16 ans, Moshin et Lakan. Quatre jours durant, des émeutes, des policiers blessés par des tirs d'armes à feu, un commissaire roué de coups, une antenne de police et des commerces incendiés. Un appel à la délation est lancé : Jean Espitalier, directeur régional de la police judiciaire de Versailles -chargé de l'enquête sur les coups de feu- a confirmé à l'AFP la teneur du texte distribué à 2000 exemplaires et qui indique notamment : "Si vous disposez de renseignements, merci d'appeler le numéro vert de la brigade criminelle au : 0800 33 60 98. L'appel est gratuit et votre anonymat sera préservé. Tout élément susceptible d'orienter favorablement les enquêtes en cours pourra faire l'objet d'une rémunération".

Pour Laurent Mucchielli, sociologue, il y a là une vraie nouveauté : "Ce procédé, qui était par définition officieux et immesurable jusque-là, est devenu une procédure officielle. Y compris pour des émeutes, alors que, traditionnellement, on rémunérait les indices plutôt pour un travail sur le crime organisé."

Un an après, cinq informations judiciaires ont été ouvertes et 27 personnes ont été mises en examen dont cinq écrouées. Mais aucune enquête n'a été bouclée et aucun procès n'est en vue. Les cinq restent en prison. "Nous avons été reçus par le juge une fois. Depuis, pas de nouvelle," témoigne Araf Sekhouli, le père de Moshin, un des deux adolescents tués il y a un an. Depuis les événements, les policiers tentent de mettre fin à des bagarres récurrentes entre bandes de quartiers de la ville qui "débouchent quasi systématiquement sur des affrontements avec la police", selon le cabinet du préfet pour qui "ces actes hostiles sont plus fréquents en 2008".

Extraits du témoignage de Zoé, 13 ans, élève au collège de Marcillac (Gers)

"Il nous l'avait dit, le CPE, que des gendarmes allaient venir nous faire une prévention pour les 4ème et les 3ème. Ce mercredi là (19/11/2008), toutes les classes sont entrées en cours. A peine 10 minutes plus tard - nous étions assis -, deux gendarmes faisaient déjà le tour de la salle où nous étions. Le chauffeur nous a dit : « Nous allons faire entrer un chien ! Mettez vos mains sur les tables, restez droit, ne le regardez pas ! Quand il mord, ça pique ! » Enfin il a dit ça, à peu près... Je me rappelle surtout du : « Quand il mord, ça pique ! »

Après, il est sorti deux minutes et est revenu avec deux autres gendarmes et le chien. Les gendarmes se sont placés aux deux extrémités de la classe tandis que le dessreur regardant son chien déjà à l'œuvre. Le chien s'appelait Bigo. Le chien s'est attaqué au sac de mon amie, à côté de moi. Le dessreur a cloué des doigts en disant : « Sortez mademoiselle, avec toutes vos affaires ! » Elle a rangé son sac, s'est levée et s'est apprêtée à sortir mais le dessreur l'a reprise vite : « Et ton manteau ! » Elle a rougi et emporté aussi son blouson.

Plusieurs personnes de la classe sont ainsi sorties. Le chien vient alors sentir mon sac. Voyant que le chien ne scotchait pas, que rien ne le retenait là, le dessreur lui a fait sentir mon corps avant de s'empresser de me faire sortir. Dehors m'attendait une petite troupe de gendarmes. Me voyant arriver, ils se dépêchèrent de finir de fouiller une autre fille. Quand ils eurent fini, ils s'entourèrent de mon sac et le vidèrent sur le sol. La fouilleuse me fit enlever mon sweat sous le regard des deux autres gendarmes. ... Je disais : un gendarme à terre disséquait mes stylos, un autre le surveillait, un autre qui regardait la fouilleuse qui me fouillait. Ne trouvant rien dans ma veste, elle me fit enlever mes chausures et déplier mes ourlets de pantalon. Le gars qui nous regardait, dit à l'intention de l'autre gendarme : « On dirait qu'elle n'a pas de hash mais avec sa tête mieux vaut très bien vérifier ! On ne sait jamais... » Ils ont souri et la fouilleuse chercha de plus belle ! Elle fouilla alors dans mon sweat et chercha en passant ses mains sur ma culotte ! Les gendarmes n'exprimèrent aucune surprise face à ce geste mais ce ne fut pas mon cas !!!!! Je dis à l'intention de tous : « C'est bon arrêtez, je n'ai rien !!! » La fouilleuse s'est arrêtée, j'ai remis mon sweat et mon fouilleuse de sac m'a dit : « Tu peux ranger ! »

Après les cours, le principal a rassemblé tous les élèves et nous a dit que bientôt allait avoir lieu une prévention pour tout le monde. Une prévention ? Avec des chiens ? Armés comme aujourd'hui ?

Zoé D.R.

EN SOUTIEN AUX INCULPES DE L'ANTITERRORISME

31 janvier MANIFESTATION

R.D.V. à 15h, Paris, M° Saint-Michel

ce qui est attaqué?
ce sont nos luttes,
nos mots, nos modes de vies,
nos armes, nos amitiés et la possibilité
d'affronter l'ordre des choses.
Face aux lois d'exception
nous n'avons plus peur ;
contre l'antiterrorisme comme mode de
gouvernement : organisons-nous !



www.soutien11novembre.org